



LES CLASSES DE MISE A NIVEAU ARTS APPLIQUÉS

- OPTION ARTS APPLIQUÉS
- OPTION MÉTIERS D'ART

MAN ARTS APPLIQUÉS OPTION ARTS APPLIQUÉS

PUBLIC CONCERNÉ

La classe de Mise à Niveau (durée 1 an) donne aux étudiants issus d'un baccalauréat la possibilité de changer d'orientation et/ou d'acquérir les connaissances nécessaires pour intégrer

- La filière « Arts Appliqués » qui prépare aux métiers du design (BTS)

INSCRIPTION

Recrutement sur dossier scolaire selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr

LE DOSSIER

Le dossier de candidature est dématérialisé à compter de la session 2017.

Il convient de suivre la procédure A.P.B .

Aucun dossier n'est à envoyer par la poste. Vous l'enverrez à l'adresse électronique suivante :

candidaturesapb2017-manaa@ecole-boulle.org

LES ÉTUDES

33 à 34 heures hebdomadaires

Enseignement général : sciences humaines et techniques d'expression, langue vivante, mathématiques appliquées, sciences appliquées (12 heures hebdomadaires).

Enseignement artistique : expression plastique, arts techniques et civilisations (6 heures).

Enseignement d'arts appliqués : composition d'arts appliqués et technologie, modes conventionnels de représentation, travaux et études pratiques (16 heures hebdomadaires).

POURSUITES D'ÉTUDES

Les élèves de Mise à Niveau Arts Appliqués option Arts Appliqués présentent un dossier de candidature aux BTS arts appliqués de leur choix :

- Design Communication Espace et Volume (DCEV)
- Design d'Espace (DE)
- Design de Produits (DP)

à l'École Boulle ou dans d'autres établissements pour d'autres spécialités.

L'ESAA Boulle est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.

MAN ARTS APPLIQUÉS OPTION MÉTIERS D'ART

PUBLIC CONCERNÉ

La classe de Mise à Niveau (durée 1 an) donne aux étudiants issus d'un baccalauréat la possibilité de changer d'orientation et/ou d'acquérir les connaissances nécessaires pour intégrer

- La filière « Métiers d'Art » qui prépare au Diplôme des Métiers d'Art (DMA)

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

1^{ère} phase : à l'issue de la procédure **Admission Post Bac** (APB), une commission examinera les candidatures

2^{nde} phase : les candidats retenus sont convoqués pour un entretien

LE DOSSIER

Le dossier de candidature est dématérialisé à compter de la session 2017.

Il convient de suivre la procédure A.P.B .

Aucun dossier n'est à envoyer par la poste

LES ÉTUDES

39 heures hebdomadaires

Enseignement général : sciences humaines et techniques d'expression, langue vivante, mathématiques appliquées, sciences appliquées (7 à 8 heures hebdomadaires).

Enseignement artistique : expression plastique, arts, techniques et civilisations (6 heures hebdomadaires).

Enseignement d'arts appliqués et professionnel : composition d'arts appliqués, technologie, pratique d'atelier, dessin technique, modelage (24 heures hebdomadaires).

POURSUITES D'ÉTUDES

Les élèves de Mise à Niveau Arts Appliqués option Métiers d'Art présentent leur candidature à l'admission en classe de Diplôme des Métiers d'Art (DMA) dans l'atelier d'affectation pratiqué pendant leur année de Mise à Niveau à l'ESAA Boulle.

- Décor et mobilier (6 spécialités)

- décor et traitement de surfaces, ébénisterie, marqueterie, menuiserie en sièges, sculpture sur bois, tapisserie-décoration

- Restauration de mobilier ancien

- Ornements et objets (5 spécialités)

- ciselure, conception application métal, gravure en modelé, gravure ornementale, tournage d'art